

CONSEIL GÉNÉRAL / 614 millions pour 2009 dont 153 millions d'investissement

Le budget du Vaucluse voté dans un contexte difficile

Copié-collé. Utilisée par la majorité de gauche autant que par l'opposition de droite, l'expression aura été sacrément tendancieuse, hier matin, lors du débat d'orientation budgétaire 2009. Dans l'hémicycle vauclusien, les conseillers généraux se sont en effet lancés du "copié-collé" à qui mieux mieux. Les uns accusant les autres de proposer un budget identique à celui de 2008, les autres rétorquant

que les critiques formelles sur les dépenses excessives étaient elles aussi une redite de l'an passé. Et si les deux camps avaient raison ?

10 M€ pour le collègue de Morières

De copié-collé, il fut donc question. Ainsi, Claude Haut et les élus de gauche ont à nouveau tiré à boulets rouges sur l'Etat et les transferts de compétences (RMI, RSA etc...) qui plombent les

finances départementales. Alain Dufaut et les élus de droite ont stigmatisé encore et encore l'impôt qui se rajoute à l'impôt ainsi que l'absence de pondération dans la prise de prérogatives.

Six-cent quatorze millions d'euros, tel est, in fine, le budget du Vaucluse pour 2009, contre lequel a voté le groupe UMP et pour lequel Jacques et Marie-Claude Bompard se sont abstenus.

Dans les 453,5 millions d'euros des dépenses de fonctionnement, c'est la voirie qui coûtera le plus cher : 64,9 millions d'euros. Parmi les grands projets qui verront le jour l'année prochaine, notons le nouveau collège de Morières-lès-Avignon (septembre 2009), financé à hauteur de 10,1 millions d'euros.

Enfin, en 2009, l'encours de la dette du département atteindra 172,8 millions d'euros. Un chiffre qui reste préoccupant. ■

QUELQUES CHIFFRES-CLEFS

Budget : 614 millions d'euros dont 460,4 millions de fonctionnement (+4,1%) et 153,6 millions d'investissement

Insertion : 72,3 millions d'euros

Voirie départementale : 64,9 millions

Aide sociale aux personnes handicapées : 39,4

Aide sociale à l'enfance : 37,3 millions

Développement structurant des communes : 34,9 millions

Accompagnement des personnes âgées : 41,1 millions

Construction et réhabilitation des collèges : 23,6 millions

ILS ONT DIT

■ L'OPPOSITION

► **Alain Dufaut :** "On continue la fuite en avant suicidaire. Plus d'impôts, d'emprunts, d'endettement sans développer aucune mesure d'économie."

► **Maurice Chabert :** "Le budget est un copié-collé du budget 2008. Pour la huitième consécutive, les dépenses de fonctionnement avancent plus vite que les recettes."

► **Jean-Baptiste Blanc :** "Je découvre cette assemblée et je suis surpris qu'on parle beaucoup d'affaires nationales. Où est la politique du Département?"

► **Jacques Bompard :** "La part d'investissement est maintenue et c'est regrettable. Il faut comprimer les frais de fonctionnement".

■ LA MAJORITÉ

► **Claude Haut :** "Quels que soient ceux qui les gèrent, aucune marge de manœuvre n'existe dans les départements aujourd'hui".

► **Maurice Lovisolo :** "Si on revient à nos compétences, c'est la disparition de la majorité des communes du département, qui survient grâce au Département et à la Région."

► **Michel Bayet (à l'opposition) :** "Vous faites un exercice de copié-collé dans la démagogie qui n'apporte aucune autre réponse."



► Dernière séance de l'année place Viala pour les élus du Conseil général. Trop d'investissements pour l'opposition, trop de transferts de l'État pour la majorité.

/ PHOTO JÉRÔME REY

LES RAPPORTS

PLUS DE 350 M€ POUR AIDER LE LOGEMENT SOCIAL

Les crèches, le Château de Lauris, les jeunes agriculteurs, la Société Agis au centre des délibérations.

Parmi les dossiers adoptés, hier après-midi, nous avons retenu :

- Pour les années 2009-2010-2011, la contractualisation a été adoptée par la majorité de l'assemblée départementale, pour un montant total de 52 millions d'euros. Selon le département, "*elle a vocation à être reconduite pour toutes nouvelles années(2012-2013-2014)*". Il s'agit d'aides financières apportées par le département aux 151 communes, en fonction de programmes bien spécifiques comme par exemple l'aide à l'installation de chaudière à bois ou la création de 1000 places de crèches et haltes-garderies en Vaucluse.

- L'annulation de la participation du Département d'un montant de 816 311,07 € qui était destinée à la réhabilitation du château de Lauris. Cinq conseillers de la majorité se sont toutefois abstenus.

- Le Vaucluse a adopté une prorogation exceptionnelle de 18 mois pour le financement de travaux non achevés pour les

communes d'Apt (aire de jeux pour enfants, requalification du quartier du Paou, aménagement du local de la Marguerite), Carpentras (amélioration de la qualité de vie de plusieurs quartiers), Cavaillon (extension du Grenier à sons), L'Isle-sur-la-Sorgue (aménagement de Rebenas et création d'un espace de service et de commerces de proximité), Le Pontet (solde de la démolition des re-

constructions des tours Joffre), Pertuis (différents aménagements dont la création d'une aire multisport au quartier Setti de Barba) et Sorgues (création d'un pôle culturel, solde de l'opération démolition, relogement de la cité des Griffons).

- Pour aider l'installation de jeunes agriculteurs, le Département a donné son aval pour soutenir 13 dossiers et leur apporter au total une aide de 14 085 €.

- Dans le cadre du développement économique, outre une aide régionale de 78 000 €, le Département accorde une aide de 70 000 € à la société AGIS (fabrication de plats cuisinés) pour une extension de l'usine, avec à la clé la création de 50 emplois supplémentaires dont 39 en CDI, d'ici la fin décembre 2010.

- Accord pour une participation financière du Département de 350 026,97 € pour 4 projets de construction de Vaucluse logement de 99 logements sociaux sur Avignon, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Sainte-Cécile-les-Vignes.

- Accord d'une participation financière de 28 658,17 € pour la construction de 20 logements sociaux à Monteux. ■

H.A.